

Arrêté du **06 MAI 2024**

**fixant la composition du jury de l'examen professionnel pour l'accès au grade d'éducateur principal de la protection judiciaire de la jeunesse ouvert au titre de l'année 2024**

**Le Garde des Sceaux, Ministre de la justice,**

Vu le code général de la fonction publique ;

Vu le décret n° 2004-1105 du 19 octobre 2004 modifié relatif à l'ouverture des procédures de recrutement dans la fonction publique de l'Etat ;

Vu le décret n° 2013-908 du 10 octobre 2013 modifié relatif aux modalités de désignation des membres des jurys et des instances de sélection pour le recrutement, l'avancement ou la promotion interne des fonctionnaires relevant de la fonction publique de l'Etat, de la fonction publique territoriale et de la fonction publique hospitalière ;

Vu le décret n° 2017-1050 du 10 mai 2017 modifié portant dispositions statutaires communes aux corps de catégorie A de la fonction publique de l'Etat à caractère socio-éducatif ;

Vu le décret n° 2019-49 du 30 janvier 2019 modifié portant statut particulier du corps des éducateurs de la protection judiciaire de la jeunesse ;

Vu l'arrêté du 16 juillet 2019 fixant les règles relatives à l'organisation générale et à la nature des épreuves de l'examen professionnel pour l'avancement au grade d'éducateur principal de la protection judiciaire de la jeunesse ;

Vu l'arrêté du 10 janvier 2024 autorisant l'ouverture au titre de l'année 2024, de l'examen professionnel pour l'accès au grade d'éducateur principal de la protection judiciaire de la jeunesse ;

Vu l'arrêté du 26 mars 2024 portant modification du calendrier des épreuves de l'examen professionnel pour l'accès au grade d'éducateur principal de la protection judiciaire de la jeunesse au titre de 2024 ouvert par arrêté du 10 janvier 2024,

**ARRÊTE :**

**Article 1**

Le jury de l'examen professionnel pour l'accès au grade d'éducateur principal de la protection judiciaire de la jeunesse ouvert au titre de l'année 2024 est composé comme suit :

Présidente :

Madame Sylvie VELLA, directrice interrégionale, DIRPJJ Sud ;

Vice-président :

Monsieur Jérôme LUCIEN, directeur territorial, DTPJJ Moselle;

Membres :

Monsieur Said ABARRI, directeur territorial adjoint, DTPJJ Meurthe et Moselle ;

Madame Léonore BRESSON, directrice des services, conseillère technique, DIRPJJ GRAND EST ;

Madame Emilie COURTOT, directrice des services, conseillère technique, DTPJJ de Paris ;

Monsieur Adil GAABOUR, responsable d'unité éducative, UEHC Nogent Sur Marne;

Madame Sylvie LIENARD, responsable d'unité éducative, UEAJ Besançon;

Madame Aurélie MARIE, éducatrice principale, STEMO DE ROUEN ;

Madame Myriam PETREL, cadre éducatif, rédactrice, Direction de la protection judiciaire de la jeunesse ;

Monsieur Adil RIK, responsable d'unité éducative, STEMO Bas Rhin ;

Monsieur Richard RUELLAND, directeur des services, responsable des politiques institutionnelles, DTPJJ de PARIS ;

## **Article 2**

Sont adjoints au jury de l'examen professionnel pour l'accès au grade d'éducateur principal de la protection judiciaire de la jeunesse, ouvert au titre de 2024, en qualité d'examineurs qualifiés :

Madame Marie-Pierre AUBRY, directrice des services, conseillère technique, DTPJJ ANGERS ;

Madame Jennifer BOUCHTA, éducatrice principale, UEMO DE VERSAILLES ;

Monsieur Xavier CRAMONT, éducateur principal, UEMO MARTIGUES ;

Madame Roxane DASTE, directrice des services, STEMO DORDOGNE LOT ET GARONNE AGEN;

Madame Marion DUPRE, cheffe de service éducatif, STEMO-NIMES ;

Madame Elvina EDIN, éducatrice principale, UEAT PONTOISE;

Madame Sandrine FERRARI, responsable d'unité éducative, UEMO VILLEURBANNE ;

Madame Christelle GIRARD, directrice des services, STEMOI CHALONS EN CHAMPAGNE ;

Madame Rozenn LEUX GLADSTONE, cheffe de service éducatif, STEMO Zone Metropolis, UEMO Rennes Ouest;

Monsieur Julien GRANGIER, éducateur principal, STEMO BAS RHIN ;

Monsieur Séba MANSENDE, éducateur principal, UEAT-CRETEIL ;

Monsieur Philippe MARTIN, chef de service éducatif, STEMO RENNES ;

Monsieur Benaouda MERAKECHI, éducateur principal, UEMO ORANGE ;

Monsieur Luc MOERMAN, chef de service éducatif, UEMO PAU ;

Monsieur Clément ORTEGA-PELLETIER, responsable des politiques institutionnelles, DTPJJ-VAL-D'OISE ;

Madame DUBART PAUQUET Ludivine, éducatrice principale, UEMO HENIN BEAUMONT ;

Madame Aline RATTIER, directrice adjointe, Association SAUVEGARDE DE LA MARNE ;

Monsieur Pierre-Emmanuel SOLDE, éducateur principal, UEMO ANJOU OUEST ;

Monsieur Pierre-Joël VUILLERMOZ, responsable d'unité éducative, EPEI UEHD Strasbourg.

### Article 3

La directrice de la protection judiciaire de la jeunesse est chargée de l'exécution du présent arrêté.

Fait le **06 MAI 2024**

Pour le Ministre et par délégation,  
Pour la Directrice de la Protection Judiciaire  
de la Jeunesse,  
Pour le Sous-directeur des Ressources  
Humaines et des Relations Sociales,  
La Cheffe du bureau  
du Recrutement et de la Formation

**Cécile FOLEA**